

ILS VEULENT ABATTRE L'INDEMNISATION CHÔMAGE

ABATTONS LEUR RÉFORME



CONTENU DE LA RÉFORME

CONSÉQUENCES DÈS LA 1ÈRE ANNÉE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR (AVRIL 2021 - MARS 2022)



Passage de
4 à 6 mois de travail
pour ouvrir des droits



470 000

travailleurs privés d'emploi et précaires
ne pourront plus ouvrir de droits
faute de pouvoir justifier **6 mois** de travail au moment de la demande.



Modification des règles
de calcul de
l'indemnisation



843 000

travailleurs privés d'emploi et précaires
subiront une baisse en moyenne de **24%** de leur allocation.
286 000 auront une allocation chômage
inférieure au RSA (564 €)!



EN 1 AN

1.2 millions de privés d'emploi et précaires se feront voler
940 millions d'€ de droits pour lesquels ils ont cotisé :

- **400 000 jeunes** subiront une baisse ou une suppression de leur allocation chômage !
- **84%** des intérimaires indemnisés subiront une baisse de leur allocation chômage !
- **100%** des travailleurs à temps-partiel ou saisonniers subiront une baisse ou suppression de leur allocation chômage !

EN 3 ANS

Le gouvernement veut :

- nous voler **6.43 milliards** de droits !
- signer l'arrêt de mort de l'assurance-chômage !



précaires

5

DÉCEMBRE

**TOUS EN LUTTE
POUR DÉTRUIRE LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ**

RASSEMBLEMENT 10H30 PLACE DU VIGAN - ALBI

la
cggt